Office National des Forêts

NOTE D'INFO

Janvier 2016

Des coupes programmées en forêt de Sénart

EN 2016, L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS PRÉVOIT DES INTERVENTIONS SYLVICOLES EN FORÊT DE SÉNART SUR LE SECTEUR DE MONTGERON ET YERRES. CETTE INTERVENTION CONSISTE À ÉCLAIRCIR LES PARCELLES FORESTIÈRES POUR ASSURER LA BONNE CROISSANCE DES ARBRES D'AVENIR PUIS LE RENOUVELLEMENT DE LA FORÊT. EXPLICATIONS.

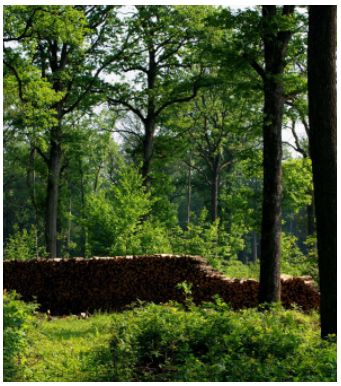

Le chantier (enlèvement des bois) se déroulera sur plusieurs semaines.

Sécuriser les lisières et favoriser la croissance des arbres d'avenir

Une éclaircie est programmée à la fin du mois de janvier en forêt de Sénart **sur les parcelles 126, 127 et 128** (anciennement parcelles 1, 2 et 3). La coupe se situe sur les communes de Montgeron et Yerres. (cf. carte au verso)

En forêt, la bonne croissance des arbres est rendue possible par la gestion et les différentes interventions (coupes, travaux) des forestiers. Une forêt gérée durablement est une forêt régulièrement **sécurisée et éclaircie par l'amélioration de ses peuplements**. En récoltant les arbres marqués, le forestier apporte la lumière et l'espace nécessaire au développement des arbres d'avenir. En outre, il veillera à faire cohabiter les arbres d'âge, d'essences et de taille variés.

Plusieurs arbres aux branches cassées et sèches, situés le long de la route départementale 50 seront enlevés. Fragilisés par leur vieillissement, ils deviennent plus sensibles aux orages et aux vents violents. **Proches d'habitations et de routes, ils présentent un danger** pour les riverains, promeneurs et automobilistes.

Par ailleurs, pour protéger les sols en limitant leur tassement, des voies d'accès à la parcelle seront aménagées et réservées exclusivement à la circulation des engins forestiers.

Opérations inscrites au plan de gestion de la forêt Sénart

Ces interventions reposent sur le plan de gestion de la forêt de Sénart. Celui-ci, établi localement en concertation avec les élus et associations, est approuvé par le Ministre en charge des forêts. Cette feuille de route programme les différentes actions à mener en forêt de Sénart pour les 20 prochaines années. Et ce, en prenant en compte tous les aspects de la gestion durable : préservation de la biodiversité, mobilisation de bois, maintien des paysages et, volet important en milieu périurbain, accueil du public.

Satisfaire la demande sociétale en bois

Outre leurs vocations sociales et environnementales, les forêts répondent à la demande croissante des Franciliens en bois.

Une fois coupée et préparée, une partie des bois exploités sera entreposée en bord de route et alimentera les chauffagistes locaux. Les grumes (troncs d'arbres abattus) de qualité, quant à elles, seront regroupées puis triées sur une place de stockage en vue de leur commercialisation. Vendues, elles serviront pour la menuiserie, la construction, la tonnellerie...

Chantiers signalés pour plus de sécurité

Proche de zones résidentielles, d'itinéraires de promenades, ces travaux forestiers peuvent partiellement modifier les activités récréatives des usagers du massif de Sénart (promeneurs, cyclistes, visiteurs) et perturber momentanément le paysage (tracteurs, débardeurs, grumiers, etc.). Pour veiller particulièrement à la qualité de l'exploitation forestière, celle-ci sera entièrement encadrée par l'ONF.

Cependant, par mesure de sécurité, une parcelle en coupe est interdite au public. Les usagers sont donc tenus de s'éloigner du chantier. Lorsque les travaux débuteront, l'ONF apportera une information aux principales voies d'accès à la forêt sur ce secteur.

Le saviez-vous ?

Depuis 2014, la forêt de Sénart est gérée en futaie irrégulière.
Les arbres d'âge, d'essences et de taille variés cohabitent sur une même parcelle. Les choix sylvicoles se font arbre par arbre, et non plus à l'échelle d'une parcelle.
Les éclaircies et le renouvellement se font simultanément. Cette gestion maintient l'aspect boisé de la forêt sans coupe définitive.

Localisation des interventions sylvicoles

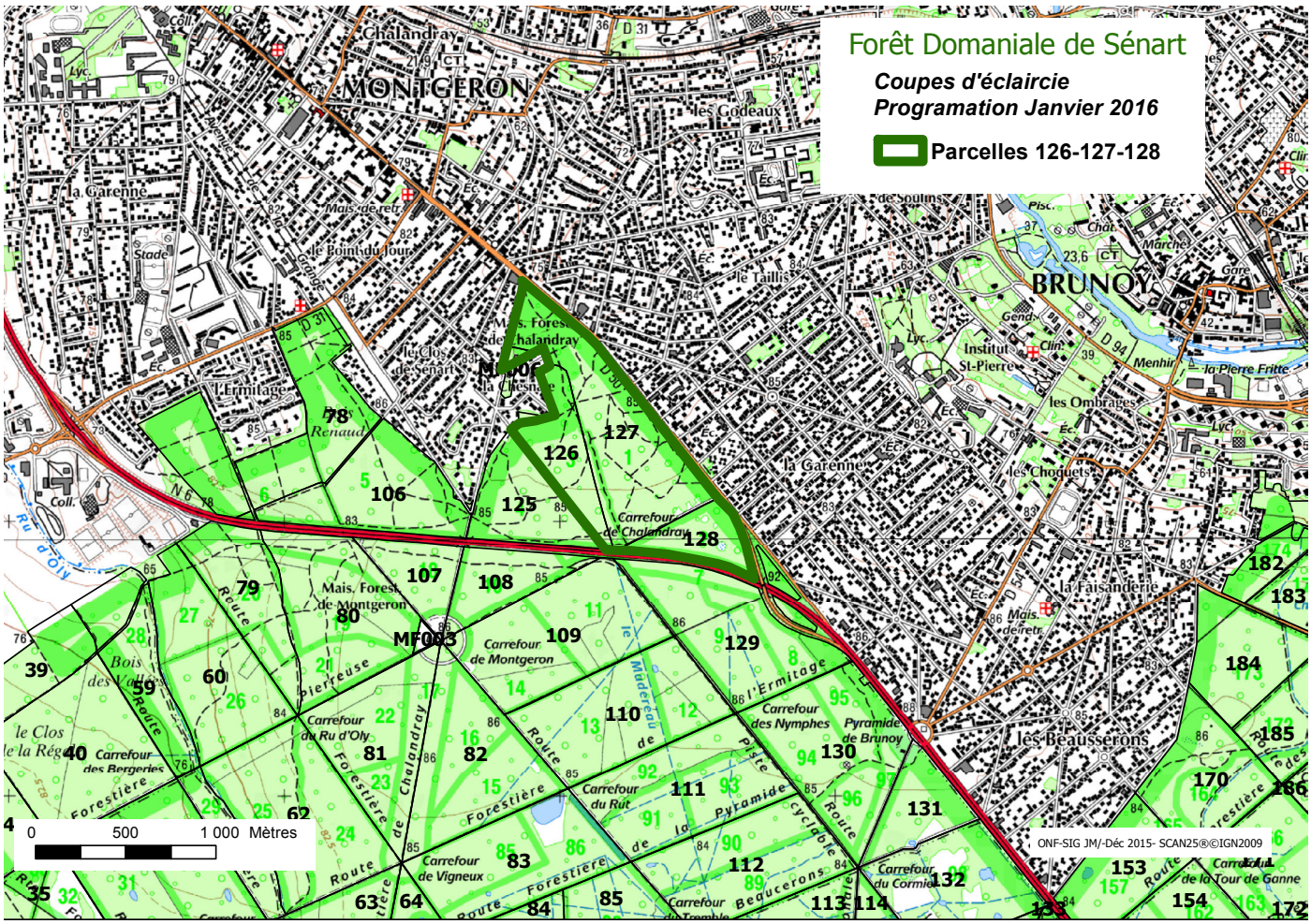

ONF - Agence de Fontainebleau

217 bis rue Grande
77 300 Fontainebleau
ag.fontainebleau@onf.fr

Contact
Guillaume LARRIERE
Chargé de communication

guillaume.larriere@onf.fr